



HAL
open science

Une cabane de chasseurs acheuléens vieille de 130 000 ans dans une grotte de Nice

Henry de Lumley

► **To cite this version:**

Henry de Lumley. Une cabane de chasseurs acheuléens vieille de 130 000 ans dans une grotte de Nice. Une cabane de chasseurs acheuléens vieille de 130 000 ans dans une grotte de Nice, May 1969, Paris, France. pp.119-131. halshs-00357554

HAL Id: halshs-00357554

<https://shs.hal.science/halshs-00357554>

Submitted on 4 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une cabane de chasseurs acheuléens vieille de 130 000 ans dans une grotte de Nice

par Henry de LUMLEY

Maître de Recherches au C.N.R.S.

Chargé de Cours à la Faculté des Sciences de Marseille

Fuyant les rigueurs d'un climat froid et humide, un petit groupe de chasseurs paléolithiques s'était réfugié, il y a environ 130 millénaires, dans une grotte pour y passer l'hiver. Pour mieux se protéger du froid, les hommes aménagèrent près de l'entrée une cabane, couverte de fourrures, appuyée contre l'une des parois de la caverne. Deux petits foyers, allumés à même le sol, étaient entretenus avec des bûches de chêne blanc et de buis. Des tas d'herbes marines recouvertes de peaux de loup, de lynx, de renard ou de panthère constituaient les litières.

Ce récit ne fait que résumer les principales conclusions d'une patiente enquête menée par un groupe de spécialistes (préhistorien, paléthrographe, géologue, sédimentologue, pédologue, paléontologue, paly-nologue, anthropologue, géophysicien), qui ont tous travaillé ensemble sur le chantier de fouilles de la grotte du Lazaret, à Nice.

CETTE grotte est aujourd'hui creusée sur les pentes occidentales du Mont Boron, dans la ville même, à moins de 100 m du rivage actuel de la Méditerranée. Les fouilles y ont été conduites sur une surface de 55 m². Un sol d'habitat paléolithique fut rapidement mis en évidence sous quelques couches stériles. Très riche dans certaines zones, ce sol était pratiquement sans objets dans d'autres. Il apparut immédiatement que, sur ce sol, une aire d'habitation pourrait être nettement délimitée grâce à la répartition des ossements et des outils préhistoriques.

La culture des hommes du Lazaret

L'industrie en pierre abandonnée par les hommes sur le sol de leur caverne remonte à la fin de l'avant-dernière glaciation. Elle peut être considérée comme un Acheuléen

supérieur de débitage faiblement levallois, riche en racloirs, pauvre en couteaux à dos retouchés, et en outils de type paléolithique supérieur. Elle se caractérise par la forte proportion des galets aménagés, en particulier des choppers. Les bifaces, relativement abondants, sont le plus souvent de type lancéolé et ont parfois conservé un talon en cortex.

L'Acheuléen supérieur de la grotte du Lazaret peut être intégré dans le groupe des Acheuléens méditerranéens : Terra Amata, l'Observatoire, grotte du Prince, Aldène, Torralba, Torre in Pietra, Imola, etc.

Il se distingue, par contre, du groupe des Acheuléens supérieurs, répandus en Provence et en Languedoc méditerranéen à une certaine distance de la côte méditerranéenne, lesquels se caractérisent par un débitage levallois dominant, la relative abondance des outils de type paléolithique supérieur et la faible proportion de galets amé-

agés : Plateau de Gondran, Le Clos, Saint-Laurent, Les Sablons, Cros de Peyrolles, Fontarèche.

L'homme

Les restes de l'homme lui-même, découverts dans la grotte, sont représentés par une incisive supérieure temporaire gauche, une canine inférieure droite et un pariétal droit. La hauteur maximale du pariétal, au-dessus du plan passant par ses quatre angles, est quelque peu supérieure à celle de l'Atlantrophe et des divers Sinanthropes, mais reste inférieure à celle des Néandertaliens.

Il est évidemment difficile, à partir d'un tel document, de préciser la position phylétique du type humain auquel il a appartenu ; il devait être plus évolué qu'un Pithécanthropien, mais n'avait pas encore atteint le stade d'évolution d'un Néandertalien.

La flore, la faune, le climat

L'analyse pollinique permet de retrouver le paysage forestier du littoral à la fin du Riss, dominé par le pin sylvestre. Dans les vallées, plus humides, se développaient le chêne blanc, l'orme, le bouleau et le noisetier.

Le loup, le chamois, l'abondance du bouquetin, la marmotte, la présence parmi les oiseaux du lagopède,

du chocard des Alpes, de l'accenteur alpin et de l'harfang des neiges témoignent sur le littoral méditerranéen, à la fin de la glaciation rissienne, d'un climat nettement plus rigoureux que celui d'aujourd'hui. La relative abondance des cervidés permet de penser que l'humidité était plus importante qu'elle ne l'est maintenant dans les Alpes-Maritimes.

Les rapports entre les isotopes 18 et 16 de l'oxygène déterminés sur les mollusques recueillis mettent en évidence, outre une dessalure accentuée par rapport à l'eau actuelle (4 g de moins de sel par litre d'eau), une température moyenne de la saison chaude inférieure de 6° à celle observée aujourd'hui. Le régime climatique du littoral niçois était donc certainement plus rigoureux et plus continental que de nos jours. Il devait correspondre à celui que nous trouvons maintenant vers 1 000 mètres d'altitude dans les Alpes du Sud : tempéré froid, relativement sec une grande partie de l'année, plus humide en automne et en hiver, ensoleillé en été.

Fig. 1. — L'entrée de la grotte du Lazaret à l'époque rissienne, il y a 130 000 ans. Le niveau de la mer était alors situé plus bas que de nos jours. A quelques mètres de la grotte s'accumulaient les éboulis provenant de la dégradation hivernale des calcaires. Le renard aime ces lieux où il surprend aisément les petites proies, comme le lérot et le troglodyte. Les phyllaires, les buis, quelques graminées et des composées s'y développent. Le paysage forestier du littoral niçois était dominé par le pin sylvestre.

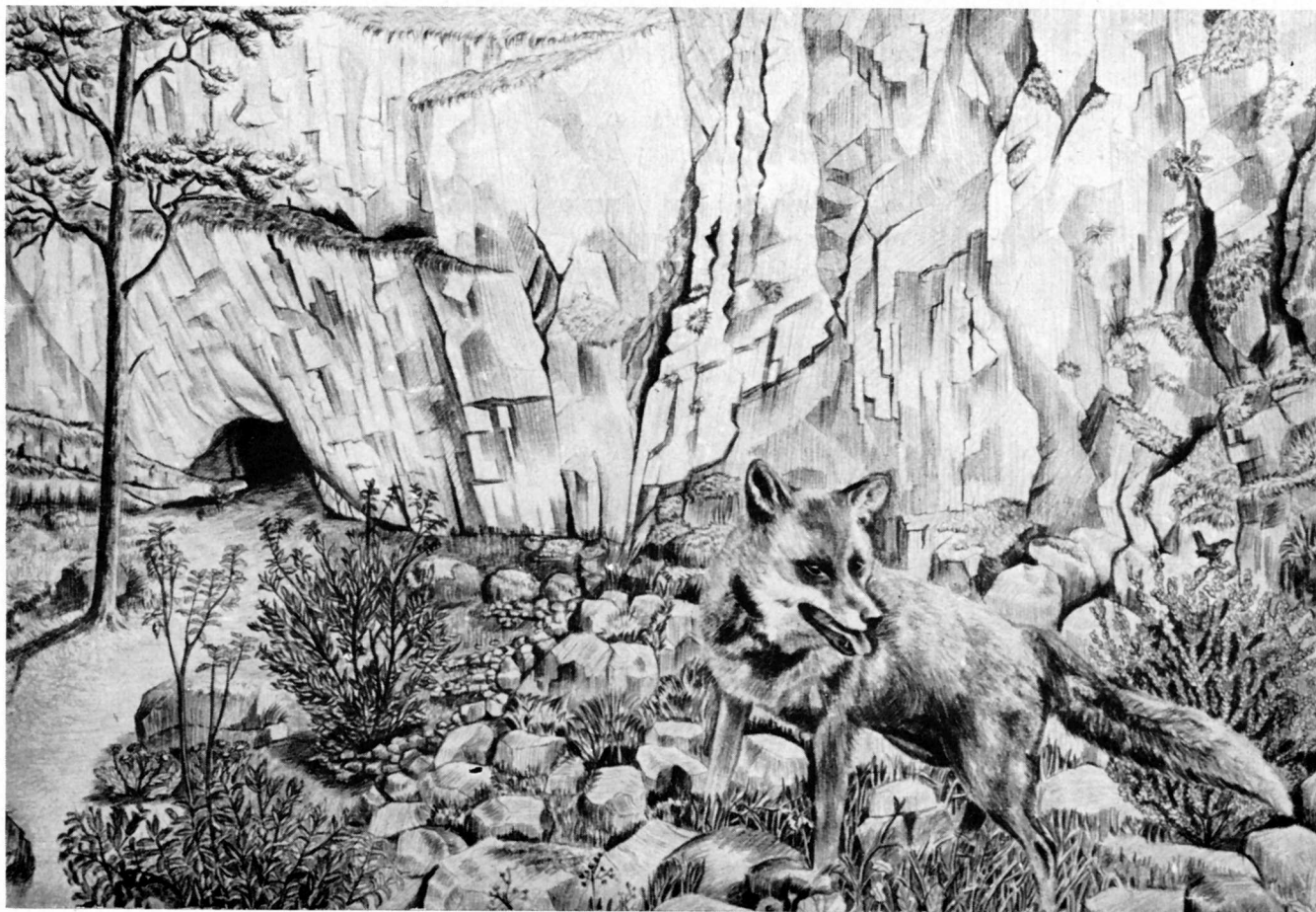
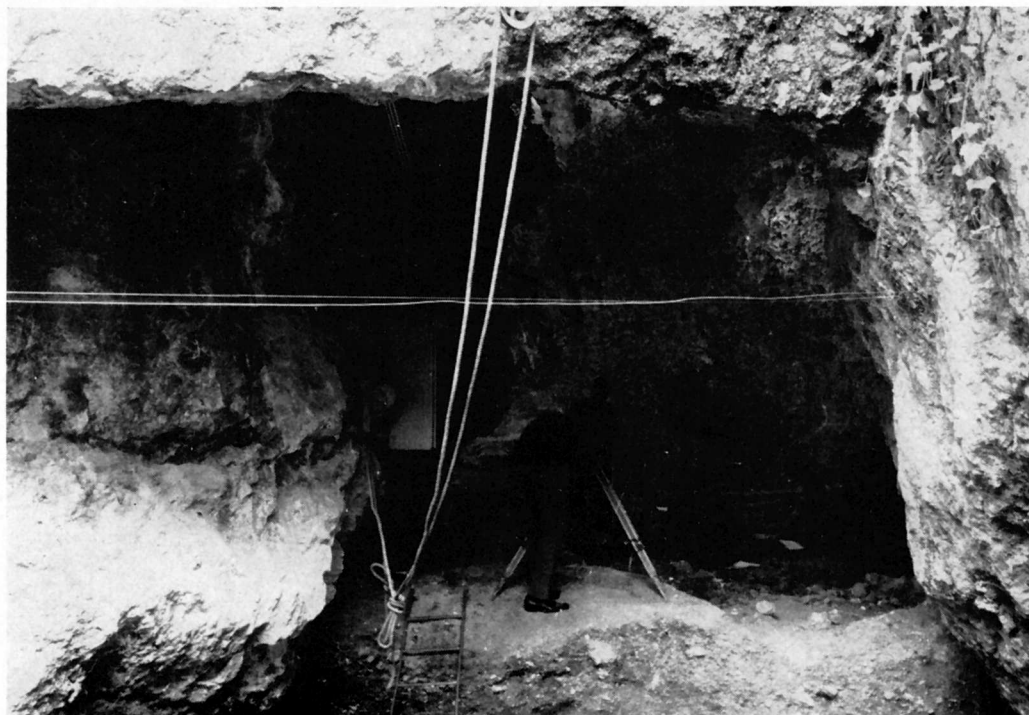


Fig. 2. — Le porche de la grotte du Lazaret. Un chantier de fouilles a été ouvert en 1967 à l'entrée de la caverne.



L'habitation

Les limites de l'aire d'habitation peuvent être repérées en étudiant la répartition des objets abandonnés par l'homme préhistorique sur le sol de la grotte. Outils en pierres et ossements sont en effet dispersés sur une aire définie, au contour précis. Celui-ci est souligné par une ceinture de pierres, de 5 à 30 cm de diamètre, qui circonscrit très exactement l'aire à grande concentration d'objets. A l'extérieur de cette ceinture, au voisinage immédiat, le sol de la grotte était pratiquement vierge.

La concentration des objets dans une surface aux contours nets implique que l'aire d'habitation était située à l'intérieur d'un volume clos au delà duquel les débris rejetés ne pouvaient s'éparpiller. Dans le cas contraire, la densité des objets aurait diminué progressivement en s'éloignant du centre de la zone d'habitat.

Ainsi délimitée, l'habitation du Lazaret apparaît comme une grande construction de 11 m de longueur sur 3,50 m de largeur en moyenne, appuyée contre la paroi Est à proximité du porche de la caverne. Sa superficie au sol était d'environ 35 m².

Armature et blocages de poteaux

L'existence d'une habitation close étant acquise, nous avons essayé de comprendre comment elle avait été construite. Aucun trou de poteau ni de piquet n'ayant été décelé, nous avons recherché au niveau de l'enceinte des aménagements de blocs susceptibles d'avoir servi à caler ou à maintenir une charpente. Nous avons mis ainsi en évidence sept cercles de pierres situés exactement à la limite de l'habitat. Distants les uns des autres de 80 à 120 cm, ils donnent une idée de l'écartement moyen des poteaux qui pouvaient supporter l'armature.

Ces calages de poteaux sont en général constitués par des blocs de 15 cm de diamètre en moyenne, disposés en cercle, et maintenus par des pierres plus petites. Le centre est lui-même assez souvent empierré.

Il serait alors facile d'imaginer une armature constituée par des piquets posés au centre de ces cercles et appuyés contre la paroi de la grotte. Cette solution doit cependant être rejetée, car, nous le verrons plus loin, une aire de circulation est située le long de l'enceinte à l'intérieur de l'habitat. L'homme préhistorique pouvait donc marcher debout près de cette enceinte, ce qui aurait été impossible si les piquets avaient été appuyés contre le rocher.

Il est nécessaire d'imaginer des poteaux dressés verticalement ; une telle disposition est d'ailleurs confirmée par l'organisation même des blocages de poteaux qui paraissent bien avoir entouré des éléments verticaux.

Ces blocages ne sont cependant ni assez lourds ni assez profonds pour maintenir à eux seuls des poteaux verticaux ; pour cette raison l'hypothèse d'une simple palissade entourant l'aire d'habitation doit être écartée.

Il est vraisemblable que des traverses de bois, joignant les éléments verticaux à la paroi de la grotte, assuraient la solidité et la stabilité de l'ensemble.

Nous avons essayé de reconstituer sur place une maquette, grandeur naturelle, de l'armature de l'habitation. Nous avons utilisé pour cette construction quinze lattes de bois, calées au sol dans les blocages de pierres, et maintenues verticales grâce à d'autres lattes les reliant entre elles ou à la paroi. Les différents éléments étaient ligaturés entre eux. Une telle armature, rapidement montée, sans l'aide d'aucun échafaudage, s'est avérée remarquablement stable.

Si l'emplacement de la paroi verticale est connu avec précision, la hauteur de la charpente supportant la couverture et sa direction de plus grande pente sont, par



Fig. 3. — Le porche de la grotte du Lazaret à la fin de l'avant-dernière glaciation, il y a 130 000 ans. Une cabane avait été construite près de l'entrée de la grotte, par des chasseurs acheuléens. Il existait ainsi un éclairage naturel et suffisant pour y accéder facilement. La grotte s'ouvrait vers le large, laissant entrer les vents marins. Aussi l'homme avait-il élevé une murette de protection devant la cabane et fait en sorte que les ouvertures de l'habitation soient orientées vers le fond de la grotte.

contre, hypothétiques. En construisant notre maquette, nous avons fait reposer, d'un côté, les traverses sur une corniche naturelle de la paroi de la grotte située entre 240 et 290 cm au-dessus du sol de l'habitat. De l'autre côté, nous les avons ligaturées aux montants verticaux, à une hauteur telle (170 cm) qu'un homme debout puisse les assembler aisément, sans échafaudage. La maquette ainsi réalisée présentait un toit dont la pente était dirigée vers l'extérieur. Un dispositif semblable aurait permis l'écoulement des eaux tombées de la voûte hors de l'habitat.

L'architecture de l'habitat préhistorique devait être très proche de notre maquette. Il est difficile d'imaginer un autre type de construction compatible avec les données dont nous disposons. Seule la hauteur de la toiture et son inclinaison sont quelque peu hypothétiques. Il serait aussi permis d'imaginer une couverture à deux pans, bloquée au sol sur tout son pourtour, et dont la faite aurait été située au-dessus de l'aire de circulation. Une telle construction, également très stable, est en désaccord avec la position des foyers et aurait eu l'inconvénient de drainer les eaux tombées de la voûte vers l'intérieur de l'habitat.

Mur coupe-vent

La ceinture de pierre qui entoure l'aire d'habitation, assez régulière sur la plus grande partie de son pourtour, présente un aspect désordonné vers le Sud, c'est-à-dire à proximité du porche. Cependant, si l'on fait abstraction des pierres dont la largeur est inférieure à 20 cm, on obtient un alignement qui fait un angle presque droit avec le grand côté de l'habitation. Il limite, vers l'entrée de la grotte, l'aire à grande concentration d'objets. Cet alignement représenterait la base d'un petit mur en pierres sèches qui, après le départ des hommes, se serait écroulé de part et d'autre. Ce mur, qui d'après les pierres retrouvées de chaque côté ne devait pas dépasser 52 cm de hauteur, orienté perpendiculairement à l'entrée de la grotte, était probablement destiné à protéger l'habitation des intempéries et plus particulièrement des vents froids du large.

Un blocage de pierre, situé à l'intérieur même de la tente, pourrait avoir calé un piquet servant de contrefort pour soutenir la paroi de la tente dans la partie la plus exposée aux vents.

Les issues

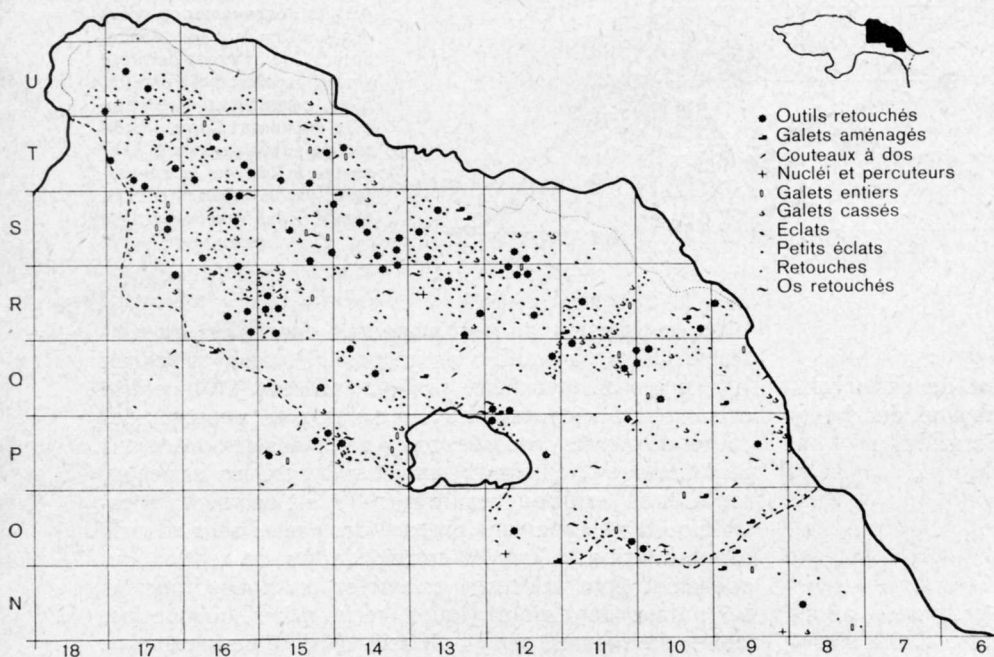
Un examen de la ceinture de pierres met en évidence deux secteurs, où celle-ci est interrompue ou simplement constituée de très petits cailloux. Ils marquent les seuls emplacements possibles des portes.

Cette hypothèse est confirmée par la répartition des objets et en particulier de l'industrie et des ossements,

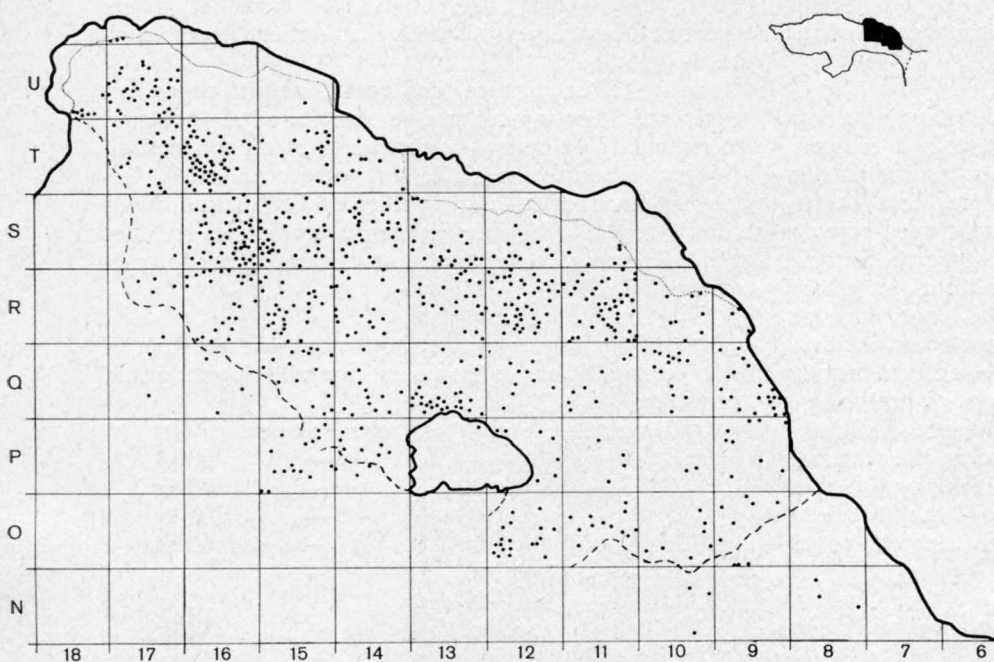
entraînés par les pieds des hommes en dehors de leur habitation. Dans ces deux secteurs seulement, deux traînées d'objets, dirigées vers le fond de la grotte, débordent la limite de l'aire d'habitat. L'orientation de ces deux traînées et la direction générale de la ceinture de pierres permettent de constater que les deux ouvertures n'étaient pas orientées vers le porche de la grotte, c'est-à-dire vers le jour, mais vers le fond. Par une telle disposition, l'homme préhistorique avait certainement cherché à éviter que les vents venus directement du large (l'entrée de la grotte s'ouvrait alors sur la mer) s'engouffrent dans son habitation.

La porte la plus proche du porche de la grotte était certainement l'entrée principale. D'après la disposition des objets au sol, elle mesurait 80 cm de large environ.

La porte la plus éloignée du porche, très étroite (40 cm de largeur environ), n'était qu'une issue secondaire. Elle avait peut-être même été ouverte fortuitement, après la construction de la cabane, par les hommes qui voulaient se rendre du centre de la hutte au fond de la grotte sans faire le tour par l'entrée principale. Un alignement de très petits cailloux, vraisemblablement repoussés par les pieds, le long de la bordure Nord de cette entrée, souligne cette ouverture.



← Fig. 4. — Les outils en pierre abandonnés par les hommes préhistoriques sur le sol de leur caverne sont concentrés dans une surface aux contours nets qui implique que l'aire d'habitation était située à l'intérieur d'un volume clos, au delà duquel les débris rejetés ne pouvaient s'éparpiller. Deux traînées d'objets, repoussés par les pieds des hommes en dehors de l'habitation, là où la ceinture de pierres est interrompue, marquent les seuls emplacements possibles des portes. L'orientation de ces deux traînées d'objets permet de constater que les ouvertures étaient orientées vers le fond de la grotte. Par une telle disposition, l'homme avait certainement cherché à éviter que les vents froids de l'extérieur ne puissent s'engouffrer dans sa tente. Il est encore possible de voir une aire de circulation, joignant l'entrée principale au centre de la hutte, qui se caractérise par l'extrême rareté des objets, repoussés par les allées et venues des hommes.



← Fig. 5. — La répartition des ossements d'animaux sauvages abandonnés sur l'aire de l'habitat met en évidence, comme sur le plan de l'outillage, l'emplacement des portes marquées par deux traînées d'ossements, l'aire de circulation et deux tas d'accumulation d'objets, situés devant les foyers, correspondant à deux tas de débris.

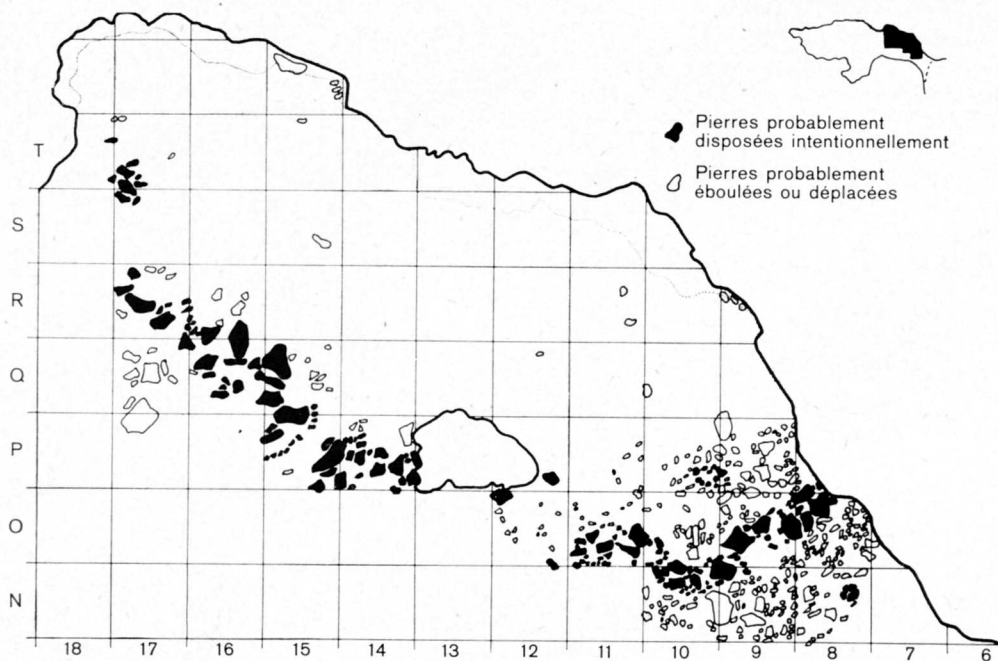


Fig. 6. — La répartition des pierres découvertes au cours des fouilles dans les couches datées de l'avant-dernière glaciation n'est pas fortuite. Elles constituent une ceinture entourant l'aire d'habitat qui devait servir à fixer au sol le bas de la couverture, vraisemblablement en peaux, qui recouvrait la tente.

Revêtement

De quelle nature était le revêtement de cette habitation ? Nous rentrons ici dans le domaine des hypothèses. Quatre solutions paraissent concevables :

- Torchis,
- Branchages et graminées,
- Vanneries,
- Peaux.

Un *torchis*, composé d'argiles et de graminées, aurait pu être utilisé pour couvrir l'habitation. Cette hypothèse est cependant à écarter, car les dépôts qui recouvrent les objets abandonnés par l'homme mettent en évidence une sédimentation régulière, qui n'a pas été troublée par la chute de blocs de boue dont nous aurions retrouvé les traces.

Un revêtement de *branchages et de graminées* est plus vraisemblable. Il est extrêmement facile à réaliser. Sachant que le climat était froid et très humide et que d'autre part (nous le démontrerons plus loin) cette habitation a été utilisée en hiver, constatant que l'homme a choisi l'emplacement le plus sec de la grotte pour se protéger des chutes d'eaux venues du plafond, et le soin avec lequel il avait disposé son habitation pour s'abriter des vents du large (murette coupe-vent et orientation des portes), il est difficile d'admettre qu'elle ait été fermée par un simple revêtement de branchages et de graminées, perméables au froid, au vent, à l'humidité et surtout aux chutes d'eaux du plafond. Un tel volume clos, peu étanche, aurait, d'autre part, été difficile à chauffer ; or, nous le verrons plus loin, nous avons retrouvé à l'intérieur de l'habitat deux foyers correspondant à de très petits feux.

Un revêtement en *vannerie*, facile à réaliser, paraît peu plausible pour les mêmes raisons.

Un revêtement de *peaux* apparaît donc plus vraisemblable. Il est, sans aucun doute possible, celui qui offrait la plus grande étanchéité au froid, au vent, à l'humidité et surtout aux chutes d'eau. Il devait aussi protéger des chutes de pierres détachées par le gel. Nous démontrerons plus loin que l'homme du Lazaret savait traiter les peaux, car il les utilisait pour ses litières. Il n'est donc pas impossible qu'il ait également préparé des peaux pour couvrir son habitation. L'emploi certain de fils de tendon qui pouvaient être utilisés à assembler les peaux fournies par un abondant gibier (loups, cerfs, daims, bouquetins, lapins, marmottes) semble décisif. L'utilité de la ceinture de pierres qui entoure l'aire d'habitation devient évidente. Elle servait à fixer au sol le bas de la couverture de peaux. Ces pierres deviennent plus rares et même absentes à l'extrémité Nord de l'habitation, la plus abritée du vent.

Une telle couverture en peaux devait cependant représenter, pour un groupe de nomades, quelques inconvénients en raison de son poids et de son encombrement. Nous avons calculé sur notre maquette la surface des parois et de la couverture de l'habitation. Nous avons trouvé 18 m² pour les parois artificielles latérales et 35 m² pour la couverture, soit au total 53 m² de revêtement.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis par divers pelletiers et fourreurs, une telle surface aurait nécessité :

150	peaux de loup	et aurait pesé	90 kg
500	— lapin	—	50 kg
400	— marmotte	—	70 kg
100	— panthère	—	300 kg
400	— lynx	—	60 kg
300	— renard	—	80 kg
38	— cerf ou daim	—	190 kg
106	— bouquetin	—	212 kg
9	— bœuf	—	145 kg

Aménagement intérieur de la tente

Une cloison pouvait avoir été placée à l'intérieur même de l'aire d'habitation, isolant ainsi deux compartiments. En effet, une discontinuité assez nette dans la répartition des objets peut être discernée selon une ligne reliant la limite des deux zones S11 - S12 à la zone P12. Les os longs se trouvent dans le secteur parallèle à cette direction. L'étalement des charbons montre que cette cloison, qui pouvait être suspendue à l'armature du toit, était mobile au niveau du sol. Il est donc permis de l'imaginer en peau. Contre cette cloison sont venus s'accumuler de part et d'autre de nombreux restes osseux et lithiques. Le compartiment antérieur, le plus exigü, relativement pauvre en objets, constituait une sorte de sas d'entrée. L'autre, situé en arrière, plus vaste et mieux abrité, devait être plus confortable. C'est là que s'organisa la vie des hommes.

Foyers

La répartition sur le sol de l'industrie, des esquilles et des os déterminables met en évidence deux zones pauvres en objets, situées à proximité de la paroi rocheuse, dans lesquelles et autour desquelles les fragments de charbons de bois et les cendres étaient très abondants. Aucun foyer construit n'avait cependant été aménagé comme dans les huttes mindéliennes de Terra Amata ou les cabanes moustériennes du Würm ancien de la Baume des Peyrards. Les deux feux étaient allumés à même le sol de la tente, dans de petites dépressions, peut-être naturelles, légèrement creusées dans l'argile. Il est même vraisemblable que ces feux étaient alimentés par des braises prélevées dans un grand foyer situé à

l'extérieur de la grotte. La faible quantité de charbons de bois et de cendres met en évidence la faible importance des deux petits feux allumés dans la tente, qui ont été insuffisants pour cuire l'argile sous-jacente. L'état de carbonisation des os confirme ces observations. Rares sont ceux qui ont été cuits au-dessus de 600° et ils sont situés loin des foyers. Ils proviennent vraisemblablement des grands feux qui étaient allumés à l'extérieur. Les os brûlés situés à proximité des foyers ont été carbonisés par combustion réductrice, au-dessous de 600°. Les hommes préhistoriques n'utilisaient pas n'importe quel bois pour alimenter leurs feux. Ils choisissaient, de préférence aux résineux, des bois à combustion lente faisant beaucoup de braises (chênes, buis). Alors que le couvert végétal était constitué par plus de 80 pour cent de pins silvestres, les charbons de bois de feuillus représentent près de 40 pour cent de leur total.

Ces deux foyers ne devaient pas être destinés à la cuisine, mais au chauffage. La fumée pouvait fort bien être évacuée à travers des orifices situés au-dessus des foyers et aménagés entre la couverture et la paroi rocheuse.

Zones d'accumulation

L'examen des plans met en évidence deux zones de grande accumulation d'objets (industries, ossements déterminables, esquilles, ossements brûlés, etc.) situés devant les deux foyers. Tous ces objets sont accumulés sur 10 à 15 cm d'épaisseur et correspondent en quelque sorte à deux tas de détritiques qui se sont constitués peu à peu pendant toute la durée de l'habitation. Une coupe, tracée selon le grand axe de la hutte et sur laquelle les objets situés 25 cm de part et d'autre ont été reportés, met en évidence ces deux amas.

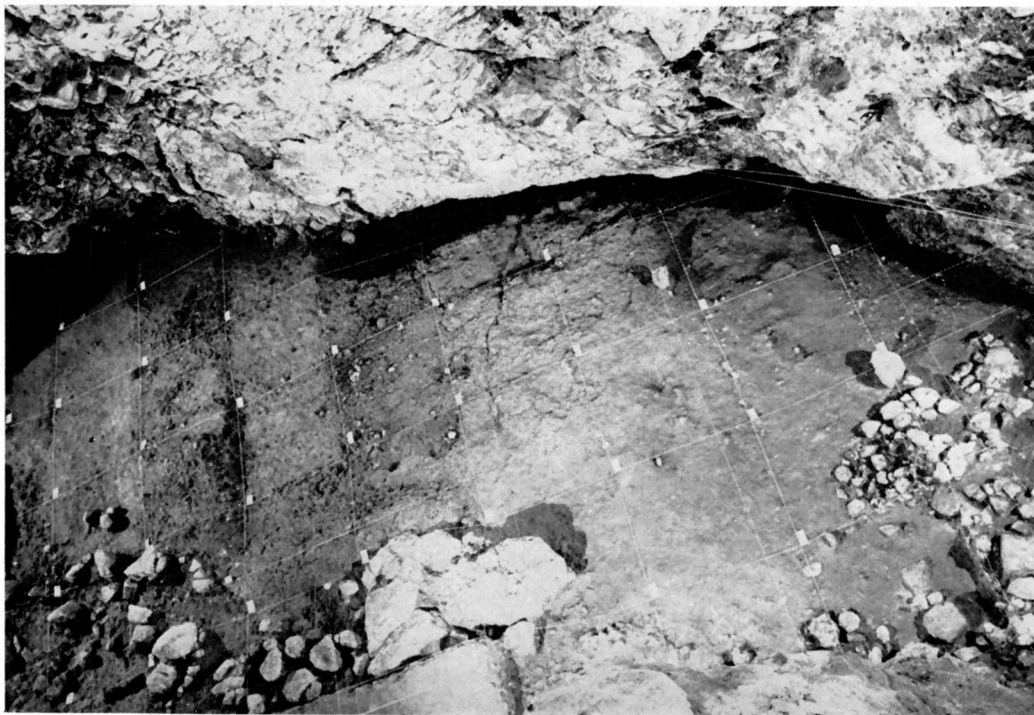


Fig. 7. — Le chantier de fouilles près de l'entrée de la grotte. Une ceinture de pierres entoure l'aire de l'habitat préhistorique.

Aires de circulation

L'examen des plans (de l'industrie, des esquilles, des faunes déterminables) permet de discerner certaines aires pauvres en objets.

Une aire de circulation joignant l'entrée principale au centre de la hutte peut être mise en évidence. Elle se caractérise par l'extrême rareté des objets, qui ont été repoussés par les pieds des habitants, et par l'alignement des ossements allongés : diaphyses et côtes. Cette aire de circulation est confirmée par la répartition des objets en coupe verticale. Alors que dans toute l'habitation les objets sont accumulés sur une certaine épaisseur (10 à 15 cm), au niveau de la zone de passage le sol de l'habitat est légèrement plus bas et les objets moins nombreux ne sont disposés que sur un seul lit. Le passage fréquent des hommes préhistoriques empêchait la sédimentation et provoquait même un léger tassement du sol.

Litières

Nous avons découvert, au cours des fouilles, de minuscules coquilles marines (1 à 4 cm de longueur), qui jonchaient l'aire d'habitation : *Bittium reticulatum*, *Rissoa carinata*, *Littorina neritoides*, etc. Ces coquilles, qui n'ont pu être transportées par des agents naturels, sont bien trop petites pour avoir été ramassées dans un but culinaire. S'ils avaient voulu se nourrir de coquillages les hommes auraient plutôt choisi des moules, des patelles ou des huîtres.

Or, les espèces découvertes vivaient soit dans l'herbier (*Bittium reticulatum*), soit au bord du rivage dans la zone des embruns (*Littorina neritoides*). Il devient vraisemblable que ces coquilles ont été apportées fortuitement avec du varech et des feuilles de posidonies, ramassés par l'homme préhistorique sur les plages proches, et destinés à constituer des litières.

La dispersion des coquilles sur l'aire d'habitation permet donc de situer l'emplacement des litières. Leur plan de répartition montre qu'elles avaient été disposées autour des deux foyers et, surtout, dans une zone de moindre accumulation d'objets située entre les deux feux. Une autre litière devait être installée à droite de l'entrée principale derrière la murette coupe-vent. Ces litières sont soulignées par l'orientation des grandes esquilles et des côtes.

Constituées essentiellement par des herbes marines, les litières étaient vraisemblablement recouvertes de peaux. Alors que les différents os du squelette des animaux à fourrure présentent une dispersion normale et comparable à celle des autres objets abandonnés sur le sol de l'habitat, la répartition des os de l'extrémité des pattes (phalanges et métapodes) correspond à l'emplacement des litières. Il semble donc que des fourrures qui avaient conservé phalanges et métapodes avaient été disposées sur les litières. La plupart de ces fourrures ont dû être emportées au moment du départ des habitants. Seuls quelques lambeaux ou des extrémités cassées ont été abandonnés sur les litières.

La présence de peaux sur les litières explique la rareté des objets à cette place. Ceux qui les recouvraient ont été déversés à leur périphérie lors de l'enlèvement des

peaux. Ils ont constitué des ceintures de plus grande densité en bordure des litières.

Sièges

Le grand bloc tombé de la voûte, situé en P12 - P13, qui servait à maintenir les parois de la tente, paraît également avoir été utilisé comme siège. Des objets abondants (éclats et esquilles) sont en effet dispersés au pied de ce bloc. Et l'on remarque à ce propos que les pointes, tenues dans la main droite, sont restées à droite, alors que les galets entiers (macles), placés dans la paume gauche, ont été abandonnés sur la gauche.

De petites zones vierges situées au fond de la tente contre la paroi paraissent trop petites pour avoir servi de litières. Elles pourraient correspondre à l'emplacement où un homme, qui se tenait assis pour travailler, rejetait ses déchets devant lui.

Rôle de la tente

En habitant une grotte, l'homme recherchait un abri naturel pour se protéger des rigueurs du climat. Mais les voûtes de la caverne n'étaient qu'un double toit : dans presque toutes les grottes paléolithiques que nous avons fouillées, nous avons pu mettre en évidence des cabanes construites à l'intérieur : Caune de l'Arago, Baume Bonne, Baume des Peyrards. Ces cabanes n'étaient pas seulement destinées à protéger leurs habitants des intempéries : elles humanisaient l'habitat en le ramenant à l'échelle humaine.

L'homme préhistorique avait implanté sa tente à l'endroit le plus sec de la grotte, à l'écart de la grande diaclase longitudinale, là où il n'y a pratiquement pas de chutes d'eaux issues du plafond. Plus de cent mille ans après, notre réaction fut la même lorsque, pendant les fouilles de Terra Amata, nous installâmes sur le même emplacement la table sur laquelle nous prenions nos repas.

La disposition même de la tente met bien en évidence que l'homme avait pris soin de la placer à l'écart des chutes d'eaux, importantes certains jours d'orage, qui provenaient de la grande diaclase longitudinale.

Nous avons vu précédemment que la structure de la tente (murette coupe-vent, orientation des portes, cloison intérieure) paraît avoir été conçue pour l'abriter le mieux possible des vents venus de l'extérieur et par conséquent du froid qui devait être assez rigoureux pendant les hivers de la fin du Riss.

La tente, assez vaste (35 m²), pouvait abriter de nombreuses personnes. Nous avons constaté que dix individus auraient pu aisément s'y installer, allongés autour des deux foyers.

L'absence d'ateliers de taille et de grands amas d'ossements montre bien que les grandes activités quotidiennes n'avaient pas lieu dans la tente. La faible lumière qui devait y pénétrer (pas d'ouverture orientée vers le jour) ne l'aurait d'ailleurs pas permis. Cette habitation apparaît plutôt comme une tente de repos où les hommes, au retour de leur randonnée de chasse, s'installaient pour passer les longues soirées d'hiver. En raison de son volume relativement faible (50 m³) cette tente, si elle

était bien étanche, devait être relativement facile à chauffer, même avec deux petits foyers.

La disposition même de la tente ne laissait pas entrer la lumière du jour et la faible lueur fournie par les deux petits foyers devait être insuffisante. Les hommes avaient cependant besoin de lumière et il est vraisemblable qu'ils utilisaient des lampes à graisses animales aménagées avec du bois.

La présence d'objets en plus grand nombre au sommet de la couche d'habitat, c'est-à-dire datant de la période d'abandon, permet de penser que les hommes avaient auparavant nettoyé assez régulièrement l'aire d'habitation.

A. Leroi-Gourhan a démontré que les tentes magdaléniennes de Pincevent avaient été nettoyées à plusieurs reprises.

La tente du Lazaret et les fonds de cabanes paléolithiques

Des cabanes datées du Paléolithique inférieur ont déjà été exhumées à Olduvai associées à la **Pebble-Culture**, à Terra Amata associées à l'Abbevillien et à Latamne en Syrie associées à l'Acheuléen moyen. Toutes ces cabanes étaient, comme celle du Lazaret, circonscrites par une

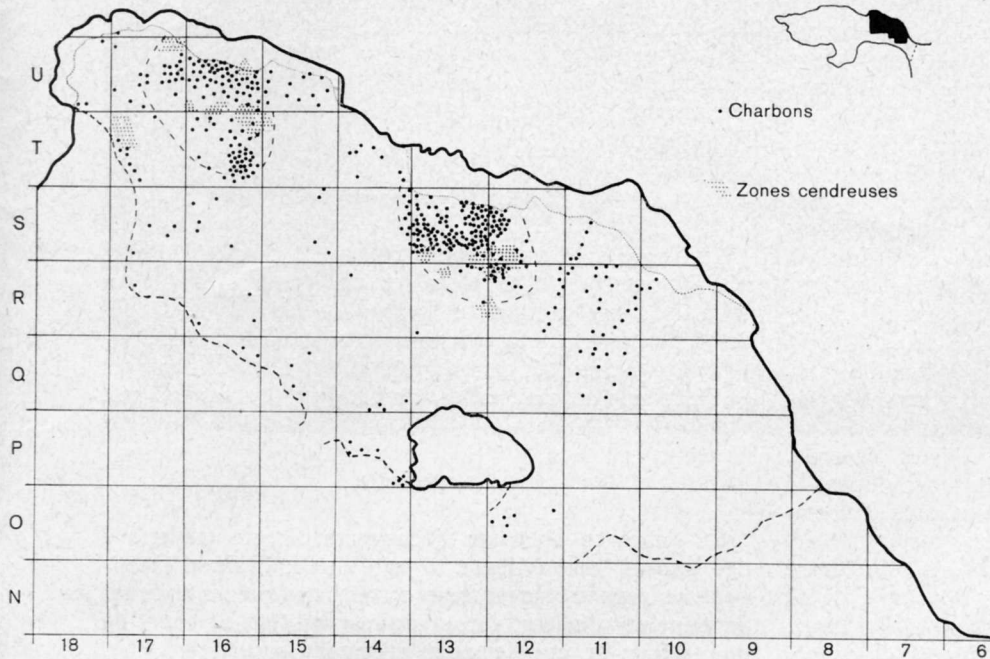


Fig. 8. — L'emplacement des foyers. La répartition des outils et des ossements met en évidence deux zones pauvres en objets, situées à proximité de la paroi rocheuse, sur lesquelles et autour desquelles les fragments de charbons de bois et les cendres étaient très abondants. Là, deux foyers avaient été allumés à même le sol de la tente, dans de petites dépressions naturelles légèrement creusées dans l'argile.

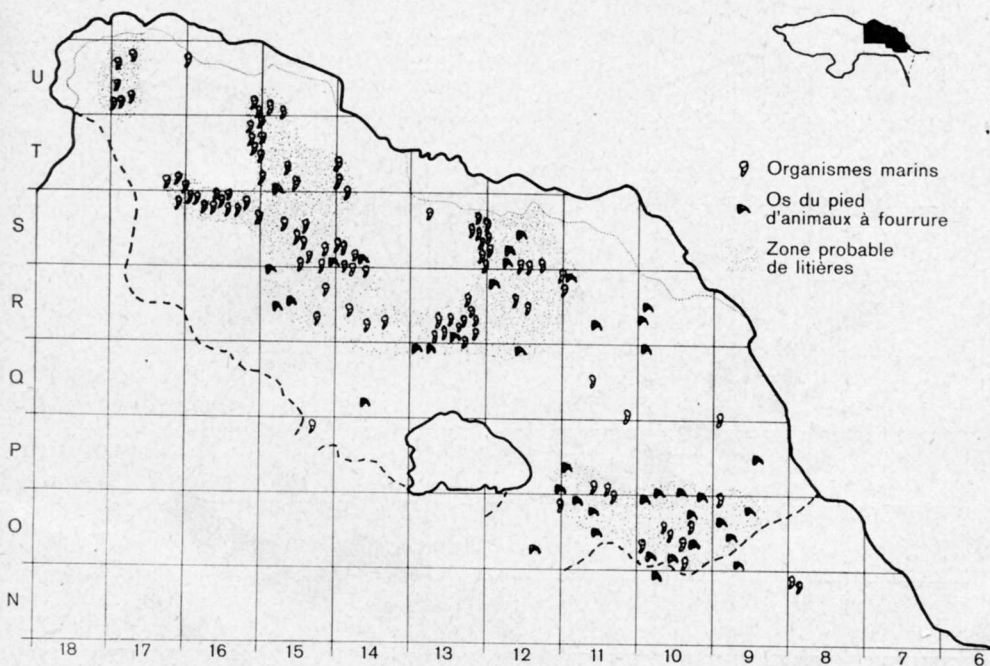


Fig. 9. — Emplacement des litières. De minuscules coquilles jonchaient l'aire d'habitation. Ces petits coquillages vivent habituellement dans les prairies sous-marines et il est évident qu'ils ont été apportés fortuitement avec des herbes marines, destinées à constituer des litières et ramassées par l'homme préhistorique sur les plages proches. La dispersion de ces coquilles sur l'aire d'habitation permet donc de situer l'emplacement des litières. Elles avaient été disposées autour de deux foyers et, surtout, dans une zone de moindre accumulation d'objets, entre les deux foyers. Une autre litière était installée à droite de l'entrée principale, derrière la murette coupe-vent.

Ces litières, constituées essentiellement par des herbes marines, étaient vraisemblablement recouvertes de peaux. En effet, alors que les différents os du squelette des animaux à fourrure comme le loup, le renard, le lynx ou la panthère, présentent une dispersion normale et comparable à celle des autres objets abandonnés sur le sol de l'habitat, la répartition des os de l'extrémité des pattes, comme les griffes, correspond à celle des coquilles marines. Il paraît donc évident que les fourrures qui avaient conservé l'extrémité des pattes avaient été disposées sur les tas d'herbes marines.

ceinture de grosses pierres. Ces structures d'habitat annoncent celles, connues en plus grand nombre, du Moustérien (Baume des Peyrards) et du Paléolithique supérieur (Pincevent, Abri Pataud, Dolni Vestonice, Kostienki).

Il sera certainement très instructif de comparer l'aménagement de cette cabane de la fin du Riss avec celles qui ont déjà été en partie dégagées dans des niveaux plus profonds du même gisement.

Les activités de l'homme du Lazaret

La chasse devait représenter l'une des activités principales des nomades qui avaient construit une cabane à l'entrée de la grotte du Lazaret. Malheureusement, les documents que nous possédons ne nous permettent pas de savoir de quelle manière ces hommes procédaient pour abattre leur gibier.

Chasseurs de cerfs, de daims, de bouquetins, de chamois, de lynx, de loups, de renards et éventuellement de marmottes, ils pouvaient également s'attaquer à de grands carnivores particulièrement redoutables : ours et panthères. Bien que nous ayons retrouvé sur le sol de l'habitat plusieurs pointes en silex, particulièrement aiguës, il est vraisemblable que les hommes ont également utilisé des épieux en bois durcis au feu, tels que ceux qui ont été retrouvés dans les gisements du Paléolithique inférieur de Torralba en Espagne, de Clacton-on-Sea en Angleterre et de Lerhingen en Allemagne occidentale.

Pour attaquer les petits mammifères : lynx, renards, lapins, et les oiseaux tels que le chocard des Alpes, le pigeon biset ou le lagopède, ils utilisaient plus vraisemblablement des pièges (lacets, filets, etc.).

D'après les débris que nous avons recueillis éparés sur le sol de la cabane, nous pouvons constater qu'au cours d'un séjour qui n'avait pas duré plus de cinq mois, ces chasseurs avaient abattu, au moins, 6 cerfs, 5 daims, 6 bouquetins, 1 chamois, 1 bœuf, 1 cheval, 1 panthère,

1 lynx, 2 loups, 1 renard, 1 ours, 4 marmottes, 45 lapins, 1 lièvre, etc.

La dominance des cervidés par rapport au total des grands mammifères (cerfs : 23,1 pour cent et daims : 19,2 pour cent) correspond sans doute à une réalité écologique. Elle paraît cependant accentuée par une sélection des chasseurs qui choisissaient le gibier qu'ils préféraient ou le plus facile à tuer.

Pour chasser et abattre avec des armes élémentaires des animaux aussi puissants que la panthère et l'ours, les hommes devaient nécessairement organiser des chasses communes, ce qui implique une organisation sociale et une vie en tribus réunissant au moins une dizaine d'hommes.

Habile chasseur et piégeur, l'homme était-il éventuellement pêcheur ? Bien que nous ayons retrouvé dix fragments de poisson sur le sol de la hutte, une telle activité n'est pas évidente. Il est possible que ces fragments, tous très petits, aient été apportés dans l'habitat fortuitement.

La récolte des coquillages

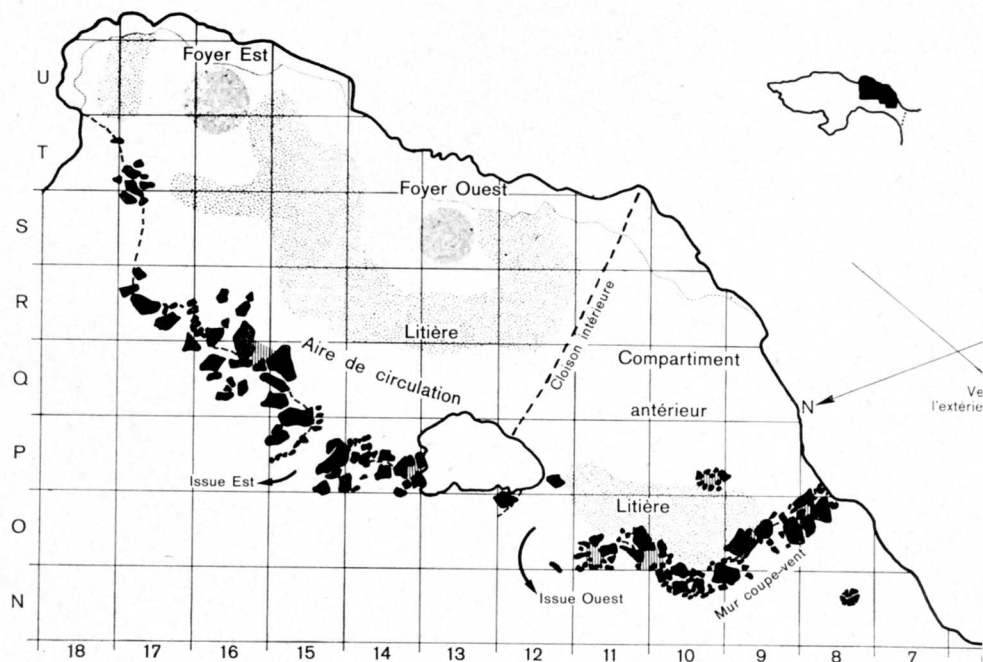
L'homme du Lazaret, essentiellement chasseur, paraît n'avoir pas cherché à se nourrir des coquillages que lui offrait la mer toute proche. Les mollusques marins découverts sur le sol de la cabane sont tous trop petits pour avoir été recherchés dans un but culinaire. Nous avons vu qu'ils adhéraient aux herbes marines destinées aux litières.

La cueillette

En l'absence de toute découverte directe (telle que des graines carbonisées), il est bien difficile d'établir quels pouvaient être les fruits ou les baies que les hommes auraient pu récolter, autour de leur habitat, au cours de leur séjour et qui devaient utilement compléter leurs menus.

Fig. 10. — Le plan de la cabane acheuléenne. Les fouilles effectuées dans la grotte du Lazaret ont permis de mettre en évidence une vaste cabane, qui avait été construite près du porche de la grotte par des chasseurs acheuléens, à la fin de l'avant-dernière glaciation. L'ouverture des portes avait été orientée vers le fond de la grotte et un petit mur en pierres sèches, près de l'entrée, protégeait l'habitat des vents du large.

La répartition de l'industrie lithique et des vestiges osseux sur le sol même de la hutte, ainsi que leur étude minutieuse, permettent de reconstituer en partie l'aménagement intérieur de cette cabane, de pénétrer dans la vie quotidienne des chasseurs acheuléens, et donc de connaître le degré de leur évolution sociale. Cette cabane avait été divisée en deux compartiments par une cloison intérieure. Dans le compartiment postérieur, deux petits foyers avaient été allumés à même le sol. Tout autour, les chasseurs acheuléens avaient disposé des litières constituées d'herbes marines recouvertes de fourrures.





Le ramassage du bois

Pour construire l'armature de leur tente, pour en aménager l'intérieur et pour entretenir leurs foyers, les hommes n'avaient aucune difficulté à se procurer le bois nécessaire à proximité de l'entrée de la grotte. D'après les analyses palynologiques, ils pouvaient ramener des branches de bois résineux (pin sylvestre), ou de bois dur (chêne blanc, buis, noisetier).

Nous avons vu précédemment que pour alimenter leurs foyers, ils choisissaient de préférence des bois de feuillus.

Le ramassage des herbes marines

On a vu que les hommes avaient accumulé en certains points à l'intérieur de leur tente des herbes marines pour constituer des litières. Il leur était certes facile de récolter, sur les plages proches, après les tempêtes, les feuilles de posidonies rejetées par les vagues. Même si le niveau de la mer pendant la glaciation rissienne était situé 100 m plus bas que de nos jours, la plage la plus proche se trouvait à moins de 700 m de l'entrée de la grotte.

La recherche des roches dures

Dans les alluvions des vallées du Paillon et du Var et sur les plages marines proches, les hommes pouvaient se procurer la plupart des roches nécessaires à la confection

Fig. 11. — Dans sa cabane probablement couverte de peaux de bêtes, l'homme avait allumé deux petits foyers à même le sol. Tout autour, il avait disposé des litières constituées d'herbes marines recouvertes de fourrures. Cette cabane était divisée en deux compartiments inégaux par une cloison mouvante. Le balancement de celle-ci a balayé et réparti divers objets selon une ligne que l'on reconnaît au sol.

de leurs outils ou de leurs armes : calcaires marneux gris clair du Jurassique supérieur ; calcaires gris noirs à débris du Crétacé supérieur ; calcaires gréseux silicifiés ; calcaires silicifiés ; silex.

L'organisation du campement

La tente que nous avons fouillée n'était vraisemblablement pas la seule installation implantée par l'homme. L'absence d'ateliers de taille ou de dépeçage implique une spécialisation de l'habitat. C'est à l'extérieur de la caverne, sous l'abri de la falaise du Lazaret, que devaient être dépecés certains animaux et découpés les grands quartiers de viande. C'est aussi à l'extérieur que l'homme, profitant de la lumière du jour, devait débiter sa matière première et confectionner ses armes et ses outils.

A l'intérieur de la grotte, une ou plusieurs tentes devaient abriter les familles pendant les longues soirées de l'hiver. Là, dans la pénombre, les hommes ne débitaient pas de silex, ne dépeçaient pas leurs gibiers, mais

installés sur des litières d'herbes marines, recouvertes de fourrures, les chasseurs évoquaient peut-être leurs randonnées, tout en consommant les produits de leur chasse.

La taille des roches dures

L'absence d'ateliers de taille à l'intérieur de la hutte met bien en évidence que la confection des outils était effectuée à l'extérieur. Nous n'avons trouvé aucun éclat qui puisse se raccorder à un autre.

Les hommes n'apportaient dans leur tente de repos que des outils déjà manufacturés ou des éclats. Ils pouvaient cependant reprendre la retouche d'une pointe ou d'un racloir, ce qui explique le grand nombre de petits éclats de retouches (336).

Nous avons quelquefois découvert des outils qui provenaient d'un même nucleus et qui avaient été abandonnés dans la hutte, à proximité les uns des autres : une pointe et deux racloirs en calcaire silicifié à grains fins, brun beige brillant ; une pointe et un racloir en silex beige brillant zoné de bleu. Nous avons d'autre part retrouvé 15 éléments (4 racloirs, 1 denticulé, 7 éclats, 3 petits éclats), provenant d'un même nucleus en calcaire silicifié du Jurassique, qui étaient éparpillés sur toute la surface de l'aire d'habitation.

La préparation et la consommation du gibier

Les hommes chassèrent de préférence des animaux qu'ils pouvaient traquer isolément ou capturer dans leur repaire. Le gibier, sans doute éviscéré et sommairement découpé à l'extérieur, était ramené entièrement dans l'habitat comme l'indique la variété des ossements mis au jour. Outre les parties musculuses insérées sur les os longs dont nous avons recueilli de très nombreux témoins, certaines parties du squelette semblent avoir fourni un complément de nourriture. Le tissu adipeux dense autour des os des pieds assurait la matière grasse indispensable dans un climat rude. Des os longs, des mandibules et des crânes, on prélevait systématiquement la moelle et la cervelle, après fracture ou découpage de l'os.

Le travail du cuir et du bois

A l'abri dans leur tente éclairée par une flamme vacillante, les hommes ne restaient pas inactifs. Ils savaient traiter les peaux, puisqu'ils les utilisaient pour l'aménagement de leurs litières et vraisemblablement pour le revêtement de leur tente. Ils devaient également confectionner toutes sortes d'objets en bois.

Les esquilles osseuses sont essentiellement concentrées dans les deux zones de grande accumulation d'objets correspondant en quelque sorte à deux tas de détrit. Un examen attentif de toutes les esquilles montre que certaines d'entre elles présentent des stries fines, parallèles ou entrecroisées, qui ne sont pas naturelles. Elles ont été produites par le frottement du fil d'un éclat. Si la répartition de ces esquilles striées était aléatoire, elle devrait correspondre à celle de l'ensemble des esquilles ; or, il n'en est rien, la concentration des

esquilles possédant des stries paraît inversement proportionnelle à la concentration de l'ensemble des esquilles.

Les esquilles striées sont relativement abondantes dans les zones où les litières ont été mises en évidence. Il devient donc raisonnable de chercher un lien étroit entre l'activité des hommes sur leur lieu de repos et ces esquilles striées. Installés sur leurs litières, les hommes pouvaient préparer les peaux, travailler le cuir et le bois ; la formation de stries sur certaines esquilles ne serait que le résultat indirect de cette activité artisanale.

L'utilisation des fils de tendon

La fabrication de pièges pour capturer les oiseaux et le gibier de petite taille, l'assemblage des peaux en vue d'obtenir des surfaces utilisables nécessitent l'utilisation de liens que les hommes se procuraient sans difficulté. Trouvés en abondance sur le sol de la cabane, les os des pattes de gros mammifères pourraient avoir été une source importante de fibres tendineuses. Même des animaux plus petits, comme le lapin, fournissaient aux artisans les liens nécessaires à leurs différents travaux. Des stries peuvent être repérées sur les os au niveau des deux extrémités des tendons des muscles fléchisseurs des membres postérieurs, en haut sous le point de fusion du péroné et du tibia, en bas sur les faces plantaires et latérales des deuxième et cinquième métatarsiens. Alors que les peuples agricoles utilisent les lianes à ces diverses fins, ceux qui tirent de la chasse l'essentiel de leurs ressources, comme ce fut le cas pour les Acheuléens du Lazaret, préfèrent les tendons et les fibres musculaires qu'ils prélèvent sur leur gibier.

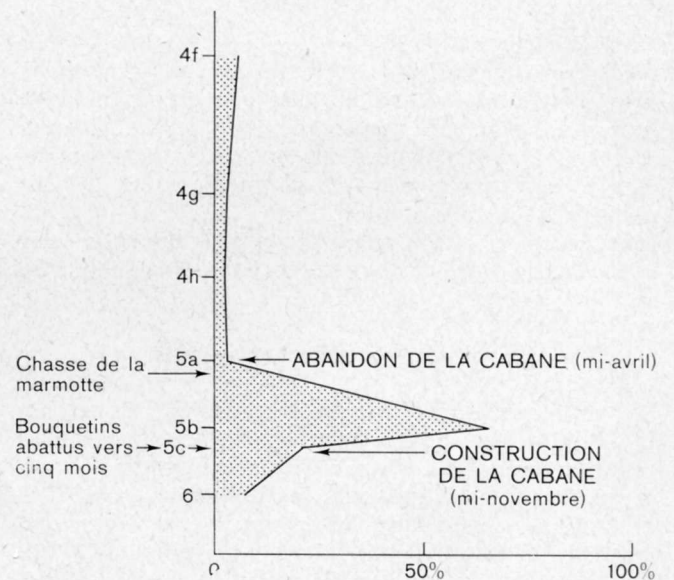


Fig. 12. — Les hommes qui vivaient dans la cabane du Lazaret pendant l'avant-dernière glaciation étaient des nomades. L'étude des faunes découvertes sur le sol de l'habitat démontre qu'une tribu de chasseurs est venue s'installer dans la grotte pour passer l'hiver. Elle est arrivée vers la fin de l'automne ; de leur randonnée de chasse, ils ramenaient alors de jeunes bouquetins âgés de cinq mois environ. Ils étaient encore là au début du printemps, alors que les chasseurs pouvaient de nouveau traquer les marmottes qui, après le sommeil hivernal, sortaient de leur terrier.



Fig. 13. — Les nomades acheuléens venaient s'installer à intervalles réguliers dans la grotte du Lazaret. Et chaque fois, avant de quitter leur abri d'un hiver, ils disposaient sur le sol, juste à l'entrée de leur cabane, un crâne de loup qui avait été mystérieusement trépané.

Le nomadisme

Les hommes qui vécurent dans cette tente à la fin de l'époque rissienne étaient des nomades. L'étude des faunes découvertes sur le sol de l'habitat et les analyses sédimentologiques démontrent que ces chasseurs sont venus s'installer dans la grotte pour passer l'hiver. Ils sont arrivés dans le courant du mois de novembre, lorsque les premiers gels commençaient à faire éclater les roches des parois de la caverne. De leur randonnée de chasse, ils ramenaient alors de jeunes bouquetins (1) âgés de cinq mois environ. Au milieu de leur séjour (janvier-février) le climat devint rigoureux et les actions du gel furent très fortes. Un violent orage inondant une partie du sol de la cabane bouleversa quelque peu l'habitat. Ils étaient encore là au début du printemps, alors que les actions du gel venaient de cesser et que les marmottes, après le sommeil hivernal, sortaient de leur terrier (2). Les beaux jours revenus, les nomades abandonnèrent leur tente d'un hiver pour s'installer en d'autres lieux ; des argiles et des sables stériles recouvrirent peu à peu les vestiges abandonnés par les hommes.

Le démontage et le remontage de la tente étaient des opérations peu compliquées qui pouvaient être faites assez rapidement. Le revêtement de la tente, qui d'après les données dont nous disposons ne devait pas dépasser une centaine de kilos, devait être aisément transporté par quelques hommes.

Le rituel

Nous ne connaissons malheureusement jamais les rites et les pensées religieuses des Acheuléens. Néanmoins quelques indices peuvent parfois relever les voiles du temps et nous faire entrevoir, à travers certaines coutumes, leur existence.

Ces peuples chasseurs, qui vivaient sous la dépendance absolue du gibier (nourriture, habillement, etc.),

1. Les bouquetins naissent en général vers le milieu du mois de juin. Au 5^e mois, la première molaire définitive est déjà sortie mais n'est pas encore fonctionnelle. Elle le deviendra vers le neuvième mois.

2. Les marmottes sortent de leur terrier au début du printemps. Le rut a lieu en avril.

considéraient-ils l'animal comme une simple proie, un moyen de subsistance ? Une telle conception matérialiste, nous dit Eveline Lot-Falck, serait bien éloignée de l'esprit primitif qui se meut dans un monde imprégné de religiosité. Chez des peuples chasseurs, comme les Sibériens, l'homme se sent très intimement lié aux animaux. Le chasseur regarde l'animal au moins comme son égal. Dans le domaine magique, il n'attribue pas à l'animal une force inférieure à la sienne. L'animal surpasse même l'homme par sa force physique, son agilité, la finesse de son ouïe et de son flair. L'homme accorde plus de prix encore aux pouvoirs spirituels qu'il associe à ces qualités physiques. Il n'est donc pas étonnant que des peuples sibériens comme les Koriaks aient cherché, lors de certaines fêtes, à s'approprier les forces mystérieuses du loup en consommant certaines parties de l'animal. « Les crânes du loup, sièges de l'âme, étaient naturellement entourés de respect et regardés comme des objets sacrés, au même titre qu'auraient pu l'être des crânes humains ».

La fouille du site acheuléen de Nice, l'étude du matériel recueilli sur le sol d'habitat, en permettant de reconstituer l'aménagement intérieur d'une cabane préhistorique, nous ont fait pénétrer dans la vie quotidienne des chasseurs d'il y a 130 000 ans, et connaître le degré de leur évolution sociale. L'homme disposait déjà de structures sociales élaborées. Si bien que l'on peut penser que l'organisation sociale a été la véritable condition organique de l'apparition des facultés supérieures de l'homme. Le phénomène de l'hominisation se serait effectué socialement. Le sujet essentiel a dû en être, dès le principe, non pas l'individu isolé, mais le groupe.

H. de L.

(Laboratoire de Paléontologie humaine et de Préhistoire, Faculté des Sciences Saint-Charles, Marseille.)

(Conférence prononcée le 31 mai 1969.)

Une reconstitution à échelle réduite de la grotte du Lazaret, telle qu'elle était il y a quelque 130 000 ans, est visible à Paris au Palais de la Découverte, en même temps que divers objets et graphiques relatifs aux fouilles de Nice.